

Pour la sauvegarde des crèches associatives

Elles représentent 22,8% des places d'accueil collectif de la petite enfance ; soit plus de 95 000 enfants accueillis chaque année.

Pour favoriser l'épanouissement de chaque enfant, les professionnel.les et bénévoles engagé.e.s au sein des crèches associatives déploient des projets éducatifs porteur d'inclusion, de solidarité, de mixité, tout en veillant au bon accompagnement des familles.

Bien qu'elles représentent ¼ des places en crèches, elles connaissent aujourd'hui un véritable déficit structurel et leur stabilité est loin d'être établie : l'absence de revalorisation du financement des établissements et le manque criant de personnel les poussent à réduire le nombre de places pour les enfants ou les amplitudes horaires d'accueil.

Pour ne pas atteindre un point de non-retour, Crescendo, 1^{er} réseau de crèches associatives en France du Groupe SOS, se mobilise aux côtés de fédérations et structures de la petite enfance et propose des solutions concrètes, nécessaires à la survie des crèches associatives.

Pérenniser et développer un service de la petite enfance accessible à tous.tes et porteur de projets éducatifs de qualité est plus essentiel que jamais. Pour ce faire, il est urgent de revaloriser les salaires des professionnel-le-s du secteur en évitant toute concurrence entre public et privé solidaire et de sécuriser les financements des crèches associatives.

Parce que les crèches ont le pouvoir de compenser les inégalités de départ, sauvons les crèches associatives !

Lire le manifeste : <https://www.groupe-sos.org/actualites/creches-associatives-la-sonnette-dalarme-est-tiree-par-les-acteurs/>